

BIS: ECONOMIE BULLETIN D'INFORMATION STATISTIQUE N°02 JUIN 2022 - WWW.VS.CH/WEB/ACF/BIS

En 2020, le salaire médian s'élève à 6168 francs par mois

En Valais, le salaire brut median de l'ensemble de l'économie (secteurs privé et public) atteint 6168 francs mensuels. En 2016, le salaire médian était de 6046 francs ; en quatre ans, la croissance est de 2,0%. Au niveau suisse, sur la même période, la croissance est de 2,5 % pour un salaire médian de 6665 francs.

Le 10% des salariés valaisans les moins bien rémunérés a gagné moins de 4095 francs par mois tandis que le 10% des mieux payés a gagné plus de 10'000 francs. Sur les quatre dernières années, la distribution des salaires a légèrement évolué, le ratio interdécile (rapport entre le 10% des mieux payés et le 10% des moins bien payés) passant de 2,36 à 2,44.

Cela se traduit par une augmentation prononcée de la proportion des salariés gagnant plus de 10'000 francs (de 8,4% à 10,0%). Dans le même temps, la part des salariés gagnant moins de 4000 francs a reculé de 9,4% à 8,7% [Fig. 1].

11'800 postes à bas salaire

Un bas salaire est une rémunération inférieure aux deux tiers du salaire médian. En 2020, en Valais, la limite est fixée à 4112 francs mensuels, ce qui signifie qu'environ 11'800 postes (10%) offrent des bas salaires. Parmi ceux-ci, deux tiers sont occupés par des femmes.

Certaines branches économiques regroupent une part importante de postes à bas salaires, à l'image de l'Hébergement et restauration (36%), les Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (37%), l'Industrie du textile et de l'habillement (38%), les Autres services personnels (41%) et les Activités de poste et de courrier (71%).

Le niveau de formation influence fortement la probabilité d'appartenir à la catégorie des bas salaires. Il est plus faible pour les diplômés du degré tertiaire – 4,1% des diplômés des universités et EPF, 1,2% des diplômés HES ou HEP et 2,2% des titulaires de formations professionnelles supérieures appartiennent à cette catégorie – que pour les personnes sans formation professionnelle complète (29%) ou dont la formation est entièrement acquise en entreprise (13%).

Les déterminants du salaire

Les variables qui impactent le niveau du salaire sont séparées en deux groupes : tout d'abord, celles qui concernent la personne (formation, position hiérarchique, âge, ancienneté au sein de l'entreprise), puis celles qui ont trait à l'entreprise (taille, branche économique).

La formation

Le niveau de formation influence fortement le niveau de salaire. Ainsi, les diplômés du degré tertiaire touchent un salaire supérieur à la médiane cantonale : le salaire médian est de 9580 francs mensuels pour les diplômés des universités et écoles polytechniques, 7670 francs pour les diplômés des hautes écoles spécialisées et pédagogiques et 7600 francs pour les formations professionnelles supérieures. Les employés au bénéfice d'une formation du degré secondaire II gagnent 6010 francs mensuels lorsqu'ils sont titulaires d'une maturité et 5910 francs lorsqu'ils possèdent un CFC. Enfin, les personnes ayant acquis leur formation en entreprise gagnent 5620 francs et celles qui n'ont pas de formation professionnelle complète, 4880 francs [Tab. 1].

La position hiérarchique

Les cadres supérieurs et moyens touchent un salaire supérieur à la médiane cantonale de 35% (8300 francs mensuels). Les cadres inférieures (7870 francs) tout comme les responsables de l'exécution des travaux

Enquête suisse sur la structure des salaires

L'Office fédéral de la statistique réalise tous les deux ans une enquête sur la structure des salaires. Pour la deuxième fois, après 2016, le canton du Valais a densifié son échantillon. Grâce à cela, des résultats significatifs au niveau du canton sont disponibles. En 2020, l'échantillon valaisan comporte 46'533 observations provenant de 1705 entreprises.

Médiane et salaire médian

La médiane est la valeur qui sépare un ensemble en deux groupes de même taille. Ainsi à un salaire médian donné, la moitié des salaires se situe audessus de cette valeur et l'autre moitié endessous.

Salaire mensuel brut standardisé

Dans le but de permettre une comparaison entre les personnes occupées à plein temps ou à temps partiel, les salaires mensuels bruts sont standardisés. C'est-à-dire recalculés sur la base d'un équivalent plein-temps de quarante heures hebdomadaires de quatre semaines et un tiers.

(6840 francs) ont également un salaire supérieur à la médiane cantonale. Ce n'est pas le cas des salariés sans fonction d'encadrement (5740 francs), groupe qui représente 70% des employés [Tab. 2].

l'âge

La progression des salaires est plus rapide dans les classes d'âges les moins élevées. Ainsi, chez les plus jeunes, le salaire médian augmente, passant de 4190 francs mensuels pour les salariés âgés de moins de 20 ans à 6110 francs pour la classe d'âge des 30-39 ans. Chez les 40-49 ans, le salaire médian est de 6620 francs et atteint 6770 francs pour les classes d'âges supérieures à 50 ans.

Les années de service

L'expérience des salariés n'est pas directement mesurée dans le cadre de l'Enquête suisse sur la structure des salaires. L'expérience est remplacée par une variable sur les années de service du salarié au sein de l'entreprise. Au cours des deux premières années au sein de l'entreprise, le salaire médian s'élève à 5490 francs mensuels et croit continuellement pour atteindre 7860 francs après 20 années de service au sein de la même entreprise.

La taille de l'entreprise

Le salaire est également influencé par la taille de l'entreprise, les petites structures offrant des salaires plus bas. Dans les entreprises comptant moins de 20 employés, le salaire médian s'établit à 5440 francs mensuels, contre 5830 dans les entreprises qui emploient de 20 à 49 salariés et 6740 dans les entreprises de plus de 50 salariés.

La branche économique

Le niveau des salaires varie fortement entre les branches économiques. Les salaires les moins élevés se retrouvent dans les branches *Autres services personnels* (4230 francs mensuels), *Hébergement et restauration* (4400 francs), *Industrie alimentaire et fabrication de boisson* (4460 francs), *Commerce de détails* (4650 francs) et *Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques* (4770 francs). Les branches qui rémunèrent le plus sont : *Enseignement* (8780 francs), *Industrie chimique* (8460 francs), *Administration publique* et *Production et distribution d'énergie* (7760 francs), *Activités informatiques et services d'information* (7620 francs), *Télécommunications* (7380 francs) et *Services financiers* (7320 francs) [Tab. 3].

Un quart des salariés reçoit une prime spéciale

Dans l'ensemble de l'économie valaisanne, 26% des salariés ont reçu un bonus ; cette part était de 20% en 2016. La part des salariés recevant un bonus varie fortement d'une branche économique à l'autre. Dans l'*Industrie chimique*, 87% des salariés reçoivent une prime spéciale. Cette part est de 85% dans la *Fabrication de machines et équipements*, 76% dans les *Services financiers*, 73% dans la *Production et distribution d'énergie* et 68% dans les *Télécommunications*, alors qu'ils ne sont que 6,5% dans les *Autres services personnels*.

Le montant moyen des bonus versés est de 8320 francs. Celui-ci est toutefois très variable selon la branche économique. Les bonus atteignent en moyenne 20'890 francs dans les *Services financiers*, 12'960 francs dans les *Activités juridiques, comptables et de gestion*, 12'640 francs dans l'*Industrie chimique*, 8240 francs dans les *Activités immobilières*, 6850 francs dans la *Métallurgie*. À l'autre bout de l'échelle, on retrouve les *Autres services personnels*, branche dans laquelle le bonus moyen s'élève à 1440 francs annuels.

Une position hiérarchique élevée n'est pas indispensable pour recevoir un bonus. Toutefois le montant moyen de celui-ci augmente avec le niveau de responsabilité : de 3170 francs pour le personnel sans activité d'encadrement à 29'140 francs pour les cadres supérieurs et moyens.

Diminution de l'écart salarial entre les femmes et les hommes

L'écart salarial entre les femmes et les hommes est de 12,9% (ou 830 francs) en 2020. Il était de 14,9% quatre ans auparavant. Cet écart est calculé sur la totalité des postes et s'explique en partie par des profils structurels différents ainsi qu'en raison des types d'activités économiques exercées [Fig. 2].

Moins de trois postes de cadres supérieurs ou moyens sur dix sont occupés par des femmes (28%). Il n'y a qu'au niveau des postes sans fonction d'encadrement que la répartition entre femmes et hommes est paritaire.

En outre, à l'exception des branches *Enseignement* (60%) et *Administration publique* (52%), les femmes sont minoritaires dans les branches économiques qui rémunèrent le plus : elles représentent 21% des effectifs de l'*Industrie chimique*, 12% de *Production et distribution d'énergie*, 24% de *Activités informatiques et services d'information* et 16% de *Télécommunications*.

L'écart entre femmes et hommes augmente avec la position hiérarchique. Ainsi, il est de 10% pour les employés sans fonction d'encadrement et atteint 23% pour les cadres supérieurs et moyens.

Différences régionales

Au niveau national, le salaire médian est de 6665 francs mensuels. Dans trois grandes régions, le salaire médian est plus élevé : Zurich (7110 francs), Suisse du Nord-ouest (6790 francs) et Région lémanique (6730 francs). Les salaires sont les moins élevés dans l'Espace Mittelland (6600 francs), en Suisse orientale (6270 francs) et au Tessin (5550 francs) [Fig. 3].

Source des données : OFS – Enquête suisse sur la structure des salaires.

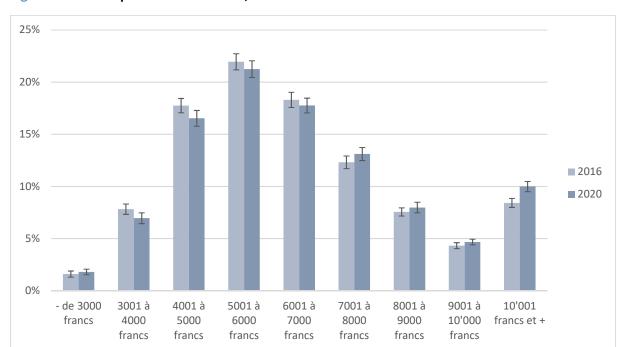


Figure 1 : Salariés par tranche salariale, Valais

Tableau 1 : Salaire mensuel brut médian standardisé selon la formation et le sexe, Valais, 2020

F	n	f	ra	n	۲۲

Formation	En tout	Hommes	Femmes
Université EDE	9579	10258	8712
Université, EPF			
HES, HEP	7667	8503	7120
Formation professionnelle supérieure	7602	8108	6963
Brevet d'enseignement	8230	7826	8372
Maturité	6012	6515	5613
Apprentissage complet (CFC)	5907	6116	5480
Formation acquise en entreprise	5618	5969	4600
Sans formation professionnelle complète	4879	5511	4324
En tout	6168	6464	5632

Tableau 2 : Salaire mensuel brut médian standardisé selon la position hiérarchique et le sexe, Valais, 2020

Position professionnelle	En tout	Hommes	Femmes
Cadre supérieur et moyen Cadre inférieur	8300 7866	8806 8195	6797 7564
Responsable de l'exécution de travaux	6840	7164	6167
Sans fonction d'encadrement	5743	5950	5362
En tout	6168	6464	5632

Tableau 3 : Salaire mensuel brut standardisé dans quelques branches, Valais, 2020

	Médiane (en francs)	Part des emplois (en %)	Ecart hommes- femmes (en %)	Proportion de postes à bas salaires (en %)
En tout	6168	100.0	12.9	10.3
Salaires les plus élevés				
Enseignement	8777	6.4	5.7	2.6
Industrie chimique	8459	4.8	3.8	0.1
Administration publique	7760	5.8	17.1	2.8
Production et distribution d'énergie	7760	1.7	15.5	1.1
Activités informatiques et services d'information	7624	0.8	12.3	4.8
Salaires les moins élevés				
Fabrication de produits informatiques, électroniques	et			
optiques	4766	0.4	22.9	31.6
Commerce de détail	4649	5.1	12.9	22.3
Industrie alimentaire, fabrication de boissons	4455	2.8	13.7	31.7
Hébergement et restauration	4404	7.5	3.1	36.3
Autres services personnels	4225	0.9	17.1	41.1



Figure 2: Ecart salarial entre les hommes et les femmes



